

ARRETE DE CIRCULATION

Le Chef de l'Unité Entretien et Exploitation de Rambouillet

VU le code de la route et notamment son article R 411-8,

VU l'arrêté départemental permanent N° AD 2023-641 en date du 31 août 2023 réglementant la circulation au droit des chantiers courants sur les routes départementales situées hors agglomération

VU le règlement de voirie départementale adopté par l'Assemblée Départementale le 24 septembre 1999,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, Livre 1-8ème partie et spécialement son article R 135,



Yvelines
Le Département

Affaire suivie par
Stéphane BLEVIN
Tél 01-61-31-29-89
s.blevin@sy-voirie.fr

N° dossier : **73-2025**

A U T O R I S E

L'entreprise **PRETTRE ESPACES VERT – AVENUE DE L'ARBRE A LA QUENEE-78490 MERE**

à effectuer des travaux **de fauchage des accotements** sur la route départementale suivante (section hors agglomération) :

RD 906 PR 19+000 au 49+000 communes de **CHEVREUSE-CHOISEL-SENLISSE-
CERNAY LA VILLE-AUFFARGIS-VIELLE EGLISE –
RAMBOUILLET- GAZERAN- ST HILARION**

RD 988 PR 23+000 au 44+066 communes de **BONNELLES -ROCHEFORT EN
YVELINES-ST ARNOULT EN YVELINES-
PONTHEVRARD-ABLIS**

Du 12/06/ 2025 au 18/07/ 2025 (20 jours effectifs)

dans les conditions suivantes :

- horaire des restrictions :

☒ période diurne (**06h00 – 20h00**)

- mesures d'exploitation selon les besoins du chantier :

Chantier mobile

L'entreprise aura la charge de la signalisation temporaire du chantier et sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de cette signalisation. Cette dernière devra être conforme aux dispositions en vigueur.

À RAMBOUILLET, le **10/06/2025**

Le Chef de l'Unité Entretien Exploitation de Rambouillet

Philippe PIMBEL

Copie : Aux diverses Mairies

P.J. : Fiche Fiche CM41 – Chantiers mobiles – Bonne conditions de visibilité

Fiche CM42 – Chantiers mobiles – Visibilité insuffisante

Service Territorial Yvelines Rural

13 chemin de la Gommerie – 78120 Rambouillet – Tél 01.34.57.32.40 – Fax 01.61.31.50.90